

dfi analyse
Entre la réforme des retraites et l'affaire Bettencourt – page 1

dfi information
Entre Histoire et politique : la conférence annuelle du dfi – page 3

Conférence de Blandine Kriegel au château de Ludwigsburg – page 4

Hannelore Braun décorée de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne – page 5

Séminaire pour jeunes journalistes français à Berlin – page 5

Présentation de l'édition allemande des mémoires de Jean François-Poncet – page 6

Bourses de recherche du dfi : rapport – page 6

dfi service
Vient de paraître : 11^{ème} numéro de la collection « Denkart Europa, Schriften zur europäischen Politik, Wirtschaft und Kultur » – page 7

Vient de paraître : La France et l'Allemagne face à la crise de l'euro – page 7

Entre la réforme des retraites et l'affaire Bettencourt

Une « rentrée chaude » pour le gouvernement français?



Manifestation le 24 juin 2010 à Nice (Source : Wikimedia)

dfi analyse

« Le droit à la retraite à 60 ans doit demeurer » – c'est ce qu'avait annoncé Nicolas Sarkozy en 2007. Si l'on considère le projet de loi relatif à la réforme des retraites proposé par le Ministre du Travail Eric Woerth le 16 juin 2010, ce droit pourrait bientôt appartenir au passé. L'adoption de cette réforme pour le moins contestée aussi bien au niveau politique que social dépend pourtant aussi bien des révélations récentes contre le Ministre du Travail Eric Woerth que des aspects purement financiers.

Le déficit du système des retraites français : un problème connu, aggravé par la crise économique

Il y a des années que la nécessité d'une réforme profonde de l'assurance vieillesse a été reconnue par les économistes et les hommes politiques. Preuve en sont les différentes tentatives de réforme enclenchées par le passé : la réforme du gouvernement Balladur en 1993, la création du Fonds de réserve des retraites par le gouvernement Jospin en 1999, la réforme Fillon de 2003 et enfin la réforme des régimes spéciaux en 2008.

Le système des retraites en France est un système par répartition financé par les cotisations de la population active et des employeurs. Cependant, le taux de chômage stationnant à un niveau élevé et le vieillissement de la population entraînent une baisse constante des revenus du système. Dans le même temps, ses dépenses augmentent au vu de l'allongement de l'espérance de vie des retraités.

Jusqu'alors, les réformes se sont attaquées exclusivement au paramètre du « nombre d'années de cotisation », ce qui a permis de s'accrocher à la retraite à 60 ans. En réalité, ce sont deux critères qu'il faut remplir pour prétendre à une retraite complète : d'une part il faut avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite, à savoir 60 ans pour les employés du privé et beaucoup plus tôt (50 ou 55 ans) pour certaines professions du secteur public. D'autre part, il faut avoir cotisé pendant une durée minimum; durée qui a été allongée continuellement ces dernières années et qui a été fixée à 40,5 années au 1^{er} janvier 2010. Compte tenu de ces paramètres, l'âge de départ à la retraite se situe dans les faits bien en dessous de la moyenne d'autres pays de l'Union Européenne et de pays industrialisés occidentaux.

Suite de la page 1

A cela s'ajoutent les répercussions de la crise économique et financière, comme le montre le *Conseil d'orientation sur les retraites* (COR) dans son rapport. Selon les conclusions de ce rapport, il faut s'attendre à un déficit de l'assurance vieillesse de 32,4 milliards d'euro pour la seule année 2010. Sans mesures correctives, le déficit annuel pourrait atteindre les 41 voire 49 milliards d'euros en 2020. Théoriquement, il serait possible de réduire ce déficit en diminuant le montant des sommes perçues par les retraités ou en augmentant les cotisations. Ces mesures ont cependant des effets négatifs sur le pouvoir d'achat et ne faisaient même pas objet de discussion. Reste la possibilité d'allonger la durée globale du travail, que ce soit par le recul de l'âge légal de départ à la retraite ou par l'augmentation du nombre de semestres requis.

Proposition majeure du projet de loi présenté par Eric Woerth (voir à ce propos l'encadré) est donc la mesure consistant à repousser progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 2 ans d'ici à 2018, réforme qui toucherait les personnes nées à partir de 1956. Cette seule mesure pourrait, selon le gouvernement, engendrer un excédent de revenus d'environ 18,6 milliards d'euros en 2018, ce qui couvrirait à peine la moitié du déficit de 42,3 milliards d'euros attendu. Pour couvrir le déficit restant, l'Etat devra apporter un complément à hauteur de 15,6 milliards d'euros (ce qui correspond à la subvention accordée en 2010). Par ailleurs, le montant des cotisations des fonctionnaires sera ajusté sur celui des employés du secteur privé (gain d'environ 4 milliards d'euros) et une augmentation d'impôt permettra de récolter autour de 4,4 milliards d'euros. Conformément à la loi de 2003, il est également prévu d'augmenter la durée de cotisation jusqu'en 2020 à 41,5 ans. La somme des déficits produits d'ici à 2018 (estimée à 65 milliards d'euros) sera, comme le prévoit le projet, transférée à la *Caisse de la dette sociale* et refinancée par le *Fonds de réserve des retraites* (dont les réserves étaient prévues initialement pour contribuer au financement des retraites après 2020).

Dramatisation, fermeté, concessions et une affaire d'Etat

Pour de nombreux Français, la retraite à 60 ans représente un acquis social majeur. Chaque réforme modifiant celle-ci, risque à déclencher un conflit politique et social. Les conseillers du gouvernement actuel étaient également conscients de ce risque et avaient préparés d'avance une stratégie de communication précise (Les Echos, 17 mai 2010) : une étape de dramatisation du dossier, suivi par une phase de négociations avec les partenaires sociaux et finalement des concessions vis-à-vis de ceux-ci.

Avril 2010, phase de la dramatisation : Déficit 2010 32,4 milliards d'euros, 2020 45 milliards d'euros, 2050 100 milliards d'euros. Les chiffres, alarmants, présentés par le COR paraissent pour soi et ceci en dépit des nombreuses critiques concernant les hypothèses optimistes, notamment pour l'évolution du marché de travail et de la croissance, auxquelles il se réfère. En outre, le système des retraites français a été, durant cette phase, sans cesse comparé aux systèmes d'autres pays, ce qui devait sensibiliser l'opinion publique à la nécessité d'une réforme.

« Si on vit 100 ans, on ne va pas continuer à avoir la retraite à 60 ans »

Dominique Strauss-Kahn, entretien avec France 2, 20 mai 2010

Mai 2010, phase des négociations : Le gouvernement est pourtant parvenu à consolider ses positions lors des séances de consultation organisées avec des représentants des syndicats et du patronat ainsi que des partis d'opposition. Représenté par le Ministre du Travail Eric Woerth, le gouvernement reste ferme sur ses positions: nécessité d'une application rapide de la réforme (le projet de loi devrait être voté à l'automne), renoncement à l'augmentation des cotisations et à la réduction du montant des retraites (pour ne pas mettre en péril la croissance), mais modification du paramètre de l'âge légal du départ à la retraite. Nicolas Sarkozy renonce consciemment à prendre publiquement position sur le projet de réforme. A l'inverse, l'opposition et les syndicats se montrent plutôt divisés et hésitants. Alors que la tête du PS s'accroche à la retraite à 60 ans, certaines personnalités politiques comme Manuel Valls, Dominique Strauss-Kahn ou Michel Rocard voient dans cette ténacité une erreur stratégique fondamentale. Selon le PS, le besoin de financement pourrait être couvert par une imposition plus élevée des bénéficiaires des banques et des entreprises.

De même, les syndicats se bagarrent sur les revendications et sur la stratégie à adopter : FO se distingue par exemple par ses appels à la grève. Seule la CFE-CGC se dit prête à négocier sur l'âge légal de départ à la retraite tandis que d'un autre côté, le syndicat le plus important, la CFDT, qui avait soutenu la réforme de 2003 et récolté pour cela de nombreuses critiques, se tient sur la défensive. Au rebours de ce manque d'unité, les appels à la grève en avril et mai n'ont été que moyennement suivis.

Juin 2010, phase des concessions : Réaliser une « réforme juste et solidaire », voici l'objectif du gouvernement. Et pour réaliser cette réforme, il faut également une contribution de tous, y inclut les plus riches. Et, le gouvernement fait un geste en revenant en mai pour la première fois sur le bouclier fiscal, ce remboursement symbolique des impôts pour ceux, dont le montant des prélèvements de l'IR, de l'ISF, de taxes foncières et de la taxe d'habitation dépasserait 50 % des revenus (en 2009, environ 16 000 personnes ont reçu un remboursement). En plus, le gouvernement se montre prêt à négocier sur les conditions de départ à la retraite de certaines professions.

Ce message semble avoir été perçu par les Français qui réagissent de manière « résignée ». Même si l'appel à la grève nationale du 24 juin a été suivi par plus de personnes (800 000 selon les services de police, 2 millions selon les syndicats), la mobilisation semble être moins forte que pour les actions de protestations en 2003 et 2009. Par ailleurs, les sondages montrent que si les personnes interrogées sont partagées quant à l'évaluation de la réforme, elles reconnaissent en majorité la nécessité d'agir (IFOP 22 juin 2010, BVA 22 juin 2010).

Mi-juin encore, la situation lors de la rentrée des parlementaires français en septembre se présentait en conséquence propice à une consultation et un vote rapide. Pourtant, cette estimation a dû être révisée rapidement à cause de l'affaire Bettencourt-Woerth. Point de départ de cette affaire est en réalité une histoire de famille, une dispute concernant la succession (selon Forbes une fortune de 13,4 milliards de dollars) de l'héritière de l'empire L'Oréal Lilliane Bettencourt, âgée de 87 ans. Cette dernière se bat déjà depuis plusieurs années devant les tribunaux contre sa propre fille. L'objet de l'action en justice sont plusieurs donations, dont la somme approche le milliard d'euros, faites par Lilliane Bettencourt à un photographe proche de l'héritière. Le 14 juin, soit quelques jours seulement avant le début du procès, un journal d'information sur le Web Mediapart publie des enregistrements secrets de conversations téléphoniques entre Lilliane Bettencourt et son conseiller financier Patrice de Maistre. Ces enregistrements mettent à jour entre autre des fraudes fiscales à hauteur de 78 millions d'euros, des dons à l'UMP ainsi qu'à certains ministres, de même que des dîners répétés avec Eric Woerth et son épouse. Cette dernière est depuis 2007 employée par la société de gestion Clymène, la dite société dirigée par M. de Maistre et chargée exclusivement de la gestion de la fortune Bettencourt. En outre, d'autres informations sont révélés tels que le remboursement d'impôts de 30 millions reçu par Lilliane Bettencourt dans le cadre du bouclier

Lire la suite à la page 3

Suite de la page 2

fiscal ou des contrôles fiscaux annulés. Non confirmés jusqu'ici sont en revanche les re proches selon lesquelles Mme Bettencourt aurait soutenu la campagne électorale de Nicolas Sarkozy par des dons illégaux. Ces événements coïncident avec la période durant laquelle M. Woerth se trouvait au ministère des finances chargé du contrôle de telles fortunes. Alors qu'Eric Woerth conteste les faits, sa femme explique lors de sa démission de la société de gestion Clymène avoir « sous-estimé le con it d'intérêts » (Le Monde, 4 juillet 2010).

Perspective pour septembre... – et 2018

Jusqu'à présent, aucune des accusations pesant sur Eric Woerth n'a pu être prouvée; procureur, police, inspection générale des finances et commission parlementaire mènent l'enquête. Mais quel que soit le verdict de la justice, la crédibilité du ministre accuse dès à présent un coup dur. Cette affaire n'est certainement plus une simple affaire de famille mais une affaire d'Etat dans laquelle dominent reproches et suspicions à l'égard des opposants politiques mais aussi à l'égard des médias, des autorités chargées d'enquête et des tribunaux. Cet été 2010, la France est loin d'être une « République irréprochable » mais se présente plutôt comme une « République de soupçon ».

De même, le projet de réforme n'est que moyennement convaincante. L'on peut par exemple remettre en question les données conjoncturelles

Projet de loi sur la réforme des retraites, 16 juin 2010

- Recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 2 ans pour tous, c'est-à-dire 62 ans pour les salariés du secteur privé, 52 voir 57 pour les catégories actives (policiers, militaires, etc)
- Ajustement du taux de cotisation salarial des fonctionnaires (7,85 %) sur celui des salariés du privé (10,55 %)
- Suppression de la possibilité pour les fonctionnaires parents de 3 enfants de partir après 15 ans de service, quel que soit leur âge
- Droit à l'information sur le montant de retraite
- Maintien du dispositif « carrières longues » (entrée dans la vie active avant 17 ans) et reconnaissance de la pénibilité de certains métiers pour un départ en retraite anticipé
- Revenus supplémentaires par augmentation des impôts et taxes (IR, Stock-Options, etc)

utilisées pour les calculs. La commission européenne et la cour des comptes française font quant à elles des estimations beaucoup plus prudentes sur l'évolution du marché de travail et de la croissance. Dans ce cas, le besoin de financement de l'assurance vieillesse dépasserait de loin les 42,3 milliards d'euros annoncés par le gouvernement. Deuxième point à remettre en question est le calendrier envisagé. Le problème du financement des retraites est loin d'être résolu avec la réforme proposée. Pourquoi alors rééquilibrer le déficit en cette année 2018 précise ? Ces mesures signalent plutôt aux marchés financiers que la France est prête à effectuer des réformes et qu'elle est toujours capable de les réaliser, même dans un climat social tendu. Les problèmes structurels du système des

retraites français cependant – un réseau de caisse fragmenté, les différentes formules de calcul et la prévoyance individuelle quasi inexistante – n'ont même pas été abordés dans les débats de ces derniers mois.

Une affaire qui est loin d'être résolue, un ministre fragilisé, une réforme impopulaire et des grèves prévus pour le 7 septembre: dans ce contexte, la France pourrait certainement connaître une « rentrée chaude ».

Une analyse en détail de la situation du système des retraites en France et de la réforme suivra à l'automne 2010 dans la série *Aktuelle Frankreich-Analysen*.

Astrid Kufer kufer@dfi.de

dfi information

Entre Histoire et politique : la conférence annuelle du dfi

Quelle histoire de France entre prétention universelle et question coloniale?

Du 22 au 24 juin s'est tenue à Ludwigsburg la XXVI^{ème} conférence annuelle du dfi, organisée par l'Institut franco-allemand en coopération avec l'Institut historique allemand de Paris. Les débats tournaient autour de la relation particulière qui existe en France entre l'histoire et la politique.

Les échanges vifs et engagés qui se sont suivis tant dans les ateliers que durant les séances plénières ont montré à quel point le sujet touchait un point sensible dans le raisonnement actuel autour du modèle français et de sa prétendue valeur universelle.

Lire la suite à la page 4



Scéance plénière avec Prof. Dr. Dietmar Hüser, Stephan Geifes, Prof. Sonia Combe, Prof. Dr. Henrik Uterwedde (Source: dfi)

Suite de la page 3

Les débats se sont focalisés dans un premier temps autour des lignes de rupture propres à la discipline historique. Ainsi, on pouvait discerner les représentants, tel un Jacques Revel un peu mélancolique, d'une écriture d'histoire qui rencontre de plus en plus de difficultés à interpréter la France comme le résultat singulier de facteurs structurels, géographiques et historiques. S'y est opposée une approche qui se focalise davantage sur l'histoire des idées et de la philosophie européenne dans laquelle s'inscrit le modèle français. Cette dernière approche a été défendue avec brio par Blandine Kriegel, écrivaine, philosophe politique et historienne du droit politique.

Lors de la dernière journée de conférence sont apparues très clairement les positions éminemment politiques qui se cachent derrière ces supposées querelles disciplinaires, tournant autour de la prétendue singularité du modèle français et sa portée universelle. La session plénière a commencé avec une analyse explicite du lien entre Histoire et légitimation politique (Stefan Seidendorf). Elle s'est suivie de la déconstruction critique des tentatives actuelles qui se servent politiquement de cette source de légitimation que constitue



Les participants
(Source: dfi)

l'écriture d'une histoire nationale (Nicolas Offenstadt). Les études empiriques présentées dans les différents ateliers ont souligné à leur tour le constat d'une crise profonde du modèle de la nation à la française, fondé sur l'idée d'une histoire commune. L'illustration de cette crise s'est faite surtout à travers différentes études autour de la question coloniale et de sa représentation historique. Ceci a montré les limites et la critique de la prétendue universalité des valeurs françaises. Cependant, il a aussi été démontré

comment la politique actuelle continue à agir au nom de et en faisant référence à ces valeurs et leur histoire.

Somme toute une conférence qui réussit à analyser la crise actuelle de la République française d'un point de vue peu commun. Quelques-unes des contributions seront publiées dans le *Frankreich-Jahrbuch*, ce qui leur garantira un public plus large.

Stefan Seidendorf seidendorf@dfi.de

Conférence de Blandine Kriegel au château de Ludwigsburg

Jusqu'où peut aller l'ambition universaliste des droits de l'homme et de l'Etat de droit républicain, concepts développés dans la tradition européenne du droit politique ? Cette question complexe était au centre de la conférence de Blandine Kriegel, professeur de droit et conseillère du président de la République Jacques Chirac.

350 invités étaient venus pour l'écouter attentivement. Elle retraça la tradition française de l'universalisme et a pu montrer que l'équation entre République et Révolution, chère à la pensée historique française, n'est pas sans alternative – on peut imaginer parfaitement la République sans Révolution. Dans un second temps, elle développa la conception allemande de la diversité des peuples. Cette idée, qui fut lancée par Herder et développée par l'idéalisme allemand, a mené à une autre forme de révolution, la révolution nationale voire nationaliste. Après avoir montré que ces deux formes de révolution, égalitaire-communiste et nationaliste, ont eu des conséquences historiques néfastes, elle a mis en avant une autre tradition de pensée républicaine qui remonte au 16^{ème} siècle et qui a trouvé sa première expression politique lors du soulèvement des Pays-Bas contre l'empire espagnol. A cette époque, qui est bien trop peu présente dans la conscience historique (surtout fran-

çaise), tous les éléments que nous considérons fondamentaux pour notre conception de la République en Europe, avaient été pensés et développés dans la théorie du droit politique.

Il faut, c'est le message clé du discours de Mme Kriegel, faire revivre cette tradition républicaine au 21^{ème} siècle et l'utiliser comme source d'inspiration pour l'Etat de droit européen. En conclusion on peut affirmer que l'idéal républicain, sans lien nécessaire avec la révolution, mérite d'être défendu à l'échelle mondiale, non pas comme un modèle à imposer au monde, mais en tant qu'idéal humain rayonnant.

Frank Baasner baasner@dfi.de



Prof. Blandine Kriegel et Prof. Frank Baasner, directeur du dfi.
(Source: dfi)



Après la conférence sur la terrasse du château de Ludwigsburg
(Source : dfi)

Hannelore Braun décorée de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne

L'institut franco-allemand de Ludwigsburg (dfi) a voulu remercier celle qui fut pendant des décennies chef de l'administration au dfi avec un engagement peu commun, en invitant le 18 juin des amis et partenaires pour une fête d'été. Pour la plupart des 140 convives ce fut une véritable surprise quand Erwin Teufel, ancien Ministre-Président du Bade-Wurtemberg et président du dfi, a annoncé, lors de son allocution de bienvenue, que Hannelore Braun allait être décorée ce soir même. La remise officielle de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne (Bundesverdienstkreuz) a été effectuée par le Vice-Landrat de Ludwigsburg, Monsieur Dr. Utz Remlinger.

L'ancien président du dfi, l'historien Rudolf von Thadden, était venu pour prononcer un discours sur le remarquable travail de Madame Braun au dfi. Un deuxième discours, très personnel et amusant, fut prononcé par le professeur Ingo Kolboom, très lié à l'institut franco-allemand depuis des décennies.

Depuis plus de 49 ans, Hannelore Braun travaille à l'institut où elle commença en 1961 sous le premier directeur du dfi, Fritz Schenk. Sa grande expérience et son réseau de connaissances forment une partie considérable de ce qu'on peut



Vice-Landrat de Ludwigsburg, Monsieur Dr. Utz Remlinger, Mme Hannelore Braun, ancien Ministre-Président du Bade-Wurtemberg et président du dfi, Erwin Teufel.
(Source : Werner Kuhnle)

appeler la « mémoire collective » de l'institut. Depuis qu'elle a pris sa retraite, elle continue à soutenir le dfi dans le domaine de l'organisation de manifestations.

Frank Baasner baasner@dfi.de



Mme Hannelore Braun, Prof. Dr. Ingo Kolboom après la décoration
(Source : dfi)

Séminaire pour jeunes journalistes français à Berlin

Pour la quatrième fois le dfi a organisé, dans le cadre d'un programme de la fondation Robert Bosch, un séminaire d'une semaine pour 10 jeunes journalistes français à Berlin. Ensuite ils partent en stage professionnel en Allemagne pour se retrouver avec leurs homologues allemands lors d'un séminaire commun à Strasbourg.

Le thème du séminaire : l'actualité politique et sociale en Allemagne. Les participants ont pu rencontrer des personnalités du monde politique, économique et social pour discuter avec eux des sujets actuels. Ces rencontres personnelles ont été préparées par des exposés d'experts et complétées par des entretiens avec des journalistes expérimentés. Pendant cette semaine, les jeunes journalistes ont pu profiter de l'ambiance de la coupe du monde de foot, bien que l'équipe allemande ait été éliminée en demi-finale.

Samedi, en clôture du programme, les participants ont rencontré environ 30 anciens du



Jeunes journalistes français à Berlin à la rédaction de Der Tagesspiegel.

(Source : Kai-Uwe Heinrich)

programme qui étaient venus à Berlin pour échanger et faire partager leur expériences professionnelles au siège berlinois de la fondation. Le dfi avait arrangé une discussion avec Ingolf Pernice, grand expert en affaires européennes pour en savoir plus sur la politique européenne de l'Allemagne. L'après-midi, les

jeunes ont rencontré l'artiste Rainer Appelt et le recteur de l'Ecole des beaux-arts de Braunschweig, Hubertus von Amelnunxen, qui ont fait une introduction dans la scène artistique berlinoise.

Frank Baasner baasner@dfi.de

Présentation de l'édition allemande des mémoires de Jean François-Poncet

Rassurez-vous ! Lors de la présentation, le 5 juillet à l'Ambassade de France à Berlin, de la traduction allemande de ses mémoires, Jean François-Poncet souligne que la France et l'Allemagne doivent rester un tandem soudé : « Il ne faut plus jouer tout seul, car nous sommes étroitement liés, et ce constat est encore plus vrai aujourd'hui qu'il ne l'était avant », souligne le président du groupe d'amitié France-Allemagne au Sénat. La relation est stable, et elle restera stable à l'avenir. Jusqu'à quand ? Encore pour de nombreuses années, estime l'ancien Ministre des Affaires étrangères, de 1978 à 1981, sous Président Giscard d'Estaing. A l'âge de 81 ans il exclue catégoriquement un divorce entre « l'eau » (Angela Merkel) et « le feu » (Nicolas Sarkozy).

Sénateur de Lot-et-Garonne depuis 1983, ce diplomate expérimenté reste optimiste: « Je ne pense pas que la crise actuelle entre la France et l'Allemagne soit bien profonde. La situation n'est pas mauvaise, il n'y a rien qui soit vraiment dramatique. Nos différences de points de vue n'ont bien entendu pas disparu, et ces différences ne devraient d'ailleurs pas disparaître. Mais nous avons toujours réussi à résoudre les problèmes qui se

posaient. Et nous allons surmonter des problèmes encore plus grands. Il ne faut pas s'écarter de ce chemin une seule minute. »

Depuis plus de 25 ans, malgré la mondialisation et l'élargissement de l'Union européenne, une vérité fondamentale reste inchangée: « L'Allemagne et la France sont le seul moteur en Europe, et ce système fonctionne bien », pense Jean François-Poncet. « Ils ont toujours la même responsabilité. Ils montrent la voie au reste de l'UE sans pour autant imposer leur volonté aux autres. »

A la fin du débat, l'animateur de la soirée, Frank Baasner, demanda quel pouvait être l'état des relations franco-allemandes dans dix ans. La réponse de Jean François-Poncet fut claire: « Nous aurons des avancements considérables dans la politique étrangère commune grâce au traité de Lisbonne, et l'Europe fera entendre sa voix dans le monde. »



Hans-Dietrich Genscher, Ancien Ministre, Sénateur Jean François-Poncet, Ambassadeur Bernard de Montferand (de gauche à droite)

(Source : Antoine Mouteau)

Et il ajouta : « Quand on y réfléchit bien il faut admettre que nous n'avons pas d'alternative. »

Julien Delattre

(participant au programme pour jeunes journalistes de la fondation Robert Bosch)



Table ronde avec (de gauche à droite) : Prof. Frank Baasner, Dr. Peter Theiner, Prof. Hélène Miard-Delacroix, Hans-Dietrich Genscher, Ancien Ministre, Sénateur Jean François-Poncet, Ambassadeur Bernard de Montferand

(Source : Antoine Mouteau)

Bourses de recherche du dfi : rapport

Dès le moment où le thème de mon mémoire « La présidence française du conseil de l'Union Européenne : un exemple de système décisionnel coopératif » était fixé, j'ai très vite pris la décision d'effectuer un séjour de recherche à la Frankreich-Bibliothek. Compte tenu du fait que les collections de périodiques et de littérature francophone de mon Université à Passau sont très maigres et que je ne parvenais pas à me procurer certaines sources en dépit du service de prêt à distance, j'étais convaincue de trouver à Ludwigsburg un bon nombre d'ouvrages pertinents, aussi bien littérature de base que plus spécifique.

La candidature au programme de bourse de recherche a été très simple. Peu après avoir envoyé la description de mon projet de recherche, j'ai reçu une réponse positive pour une bourse d'une semaine.

Comme je l'avais espéré, j'ai trouvé toute une série d'analyses pertinentes concernant la présidence française de l'UE, en particulier de nombreux essais et des articles de journaux. Par ailleurs mon séjour à la bibliothèque m'a permis de rassembler des informations sur les études de cas précis illustrant mon mémoire, à savoir la deuxième guerre d'Ossétie du Sud, la crise financière

et économique ainsi que le paquet « énergie-climat », et de préparer un bilan plus général des 6 mois de Nicolas Sarkozy à la présidence du conseil de l'Union Européenne. Il faut mentionner ici que le fait que les employés de la bibliothèque dépouillent et organisent minutieusement les articles par thématique, facilite considérablement les recherches. Les archives de presse en deviennent une source précieuse d'informations.

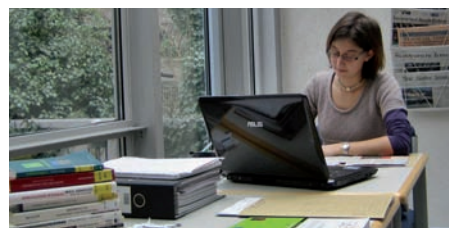
Une autre raison pour laquelle mon séjour a été si fructueux est la bonne atmosphère de travail qui règne à la bibliothèque, sa taille humaine et son organisation claire. J'aimerais aussi souligner la

servabilité du personnel, qui a répondu de façon compétente à chacune de mes questions et attentes.

J'ai eu en outre la possibilité de m'entretenir avec deux chercheurs de l'institut, Messieurs Uterwedde et Vogel, qui m'ont permis de faire évoluer mon mémoire aussi bien dans son contenu que dans sa structure. Aucune publication écrite ne vaut cet échange personnel avec des experts, qui apportent un regard critique et constructif. Et je suis rentrée à Passau avec de nombreuses informations, de nouvelles idées en tête et une valise remplie de copies; tout à fait satisfaite ! En ce qui concerne mon mémoire, cela représentait un grand bond en avant ! La bourse de recherche du dfi est un service formidable que je conseille à tous les étudiants qui travaillent sur un thème relatif à la France.

Sarah Feick

(étudiante à l'Université de Passau, inscrite au Master European Studies Passau-Strasbourg)



Sarah Feick

(Source : dfi)

La bourse de recherche s'adresse aux jeunes chercheurs et étudiants en préparation de thèse ou de mémoire de fin d'études sur un thème relatif à la France contemporaine dans les domaines suivants : sciences sociales, civilisation, études comparées et relations franco-allemandes.

► http://www.dfi.de/fr/bibliotheque_bourses.shtml

Vient de paraître : 11^{ème} numéro de la collection « Denkart Europa, Schriften zur europäischen Politik, Wirtschaft und Kultur »

Migration et Intégration – un thème commun qui soulève pourtant des questions et des réponses différentes dans chacun des pays de l'Union Européenne. Cet ouvrage rassemble les analyses de plus de 10 pays européens et se penche en outre sur des aspects précis de l'intégration tels que le système scolaire, le marché du travail et le rôle de la langue nationale. Un regard particulier est accordé ici à la question de savoir comment le thème de l'intégration est ancré dans la société et

dans la politique, qui détient les compétences en la matière et comment s'articule le discours politique. Ce volume présente les résultats d'un projet de recherche soutenu par la fondation ASKO EUROPA.



Denkart Europa, Schriften zur europäischen Politik, Wirtschaft und Kultur, 11^{ème} numéro, Frank Baasner „Migration und Integration in Europa“, Éditions Nomos, édité par la fondation ASKO EUROPA
(Source : Nomos)

Vient de paraître : La France et l'Allemagne face à la crise de l'euro

De Pascal Kauffmann et Henrik Uterwedde.

L'actualité européenne récente a été marquée par un certain nombre de controverses franco-allemandes. Ce texte tente de déchiffrer les positions des deux partenaires sur les points sensibles des débats européens actuels, en analysant les logiques respectives et leurs motivations profondes. Il tente



aussi de dégager les rapprochements possibles pour une action commune. L'étude peut être téléchargée sous le lien :
<http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=6135>

Vient de paraître : La France et l'Allemagne face à la crise de l'euro. De Pascal Kauffmann et Henrik Uterwedde. (Source : dfi)

Agenda

19 – 26 septembre

Séminaire pour jeunes journalistes allemands en formation, Paris

7 – 8 octobre

Colloque pour élus et responsables au niveau communal en France, Allemagne et Belgique

« Le rôle de la culture pour la cohésion sociale dans les villes multiethniques »

Till Raczek raczek@dfi.de

Deutsch-Französisches Institut

Asperger Straße 34

D-71634 Ludwigsburg

Tel +49 (0)7141 93 03 0

Fax +49 (0)7141 93 03 50

www.dfi.de

info@dfi.de

Rédaction : Waltraut Kruse

Directeur de la publication :

Prof. Dr. Frank Baasner